

# COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département  
du Bas-Rhin

----

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
Saverne

----

date convocation : 03/07/2020

transmise le : 03/07/2020

-----  
Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 11  
Conseillers représentés : 4  
Conseillers excusés :

**Séance du : 10 juillet 2020 à 20h**

Sous la présidence de Mme GRABOWSKI Barbara, 2<sup>ème</sup>  
adjointe au Maire

### **Membres présents :**

PERRUZZA Raphaël, RUILLET Michel, PALTOT Karine, KUBLER Olivier, MEHN Véronique,  
WENDLING Pascale, SAINT-PAUL Olivier, SABOURAL Magali, MARTINS Fatima, ANTZ Sébastien

**Membres représentés :** DYEUL Aurélie par GRABOWSKI Barbara  
WICKER Dominique par WENDLING Pascale  
VIX Alexandre par SABOURAL Magali  
MARTINELLE Caroline par RUILLET Michel

**Secrétaire de séance :** MARTINS Fatima

### **1. Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.**

Madame GRABOWSKI Barbara, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, en l'absence de Madame la Maire, DYEUL Aurélie, procède à l'élection des délégués.

A l'issue de cette élection, M WICKER Dominique, Mme DYEUL Aurélie et Mme GRABOWSKI Barbara proclamés délégués titulaires à l'unanimité.

M RUILLET Michel, M PERRUZZA Raphaël et Mme PALTOT Karine, sont proclamés délégués suppléants.

### **2. Travaux de la toiture de la salle communale de Neugartheim-Ittlenheim**

Madame GRABOWSKI Barbara, en l'absence de Madame la Maire et avec son accord, explique au conseil municipal, que la toiture de la salle communale doit être refaite.

Elle explique que les travaux sont éligibles au titre du Fonds de Solidarité Communal que verse le Conseil Départemental du Bas-Rhin dont le montant sera calculé sur la base des travaux éligibles en application du taux modulé de la commune.

Madame GRABOWSKI Barbara propose donc au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- approuve les travaux de réfection de la toiture de la salle communale,
- autorise Madame la Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin afin de financer le projet de réfection de la toiture de la salle communale.
- autorise Madame la Maire à solliciter d'autres co-financements le cas échéant
- autorise Madame la Maire, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

### **3. Eclairage public de Neugartheim-Ittlenheim**

Dans le cadre des travaux visant à faire baisser la consommation d'électricité de l'éclairage public, Madame GRABOWSKI Barbara, en l'absence de Madame la Maire et avec son accord, explique au conseil municipal, qu'il faudrait prévoir le remplacement de toutes les ampoules en place par des ampoules à LEDS plus économique en énergie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le principe d'optimisation de l'éclairage public et autorise Madame la Maire à solliciter des financeurs et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

La séance est déclarée close à 21h00

L'adjointe au Maire, Barbara GRABOWSKI